

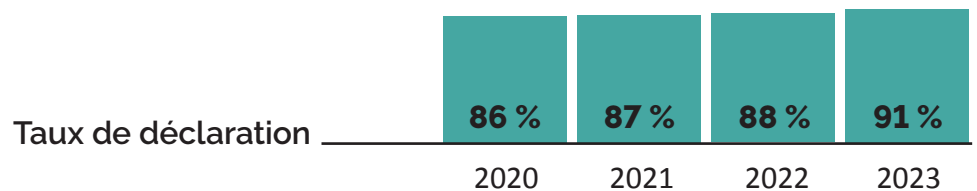
# Rapport obligatoire sur la chasse au loup ou au coyote - 2023 Résumé



Tous les chasseurs qui achètent ou se voient délivrer une vignette de chasse au loup sont tenus de remplir un rapport sur leurs activités de chasse. Les renseignements fournis dans ce résumé ne s'appliquent qu'aux régions où une vignette est exigée. Les rapports fournissent des renseignements importants pour la gestion de la faune en Ontario. Renseignements: [ontario.ca/rapportdechasseur](http://ontario.ca/rapportdechasseur).

## Rapports

Porte-étiquettes	Déclarations	Taux de déclaration	Détenteurs de permis/vignette ayant chassé	Journées des chasseurs	Nombre moyen de jours de chasse par chasseur
11 827	10 778	91 %	5 154 (44 %)	42 590	8,3

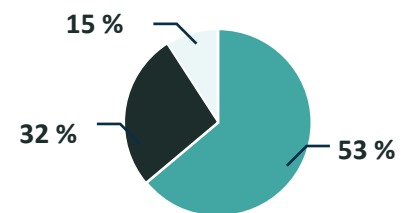


## Récoltes

### Récolte totale

Année	2020	2021	2022	2023
Nombre récolté	225	206	213	300

### Ont chassé le loup/coyote uniquement



Ont chassé le loup/ coyote uniquement, et ont chassé le loup/ coyote alors qu'ils chassaient d'autres espèces de gros gibier

Ont chassé le loup/ coyote alors qu'ils chassaient d'autres espèces de gros gibier

## Taux d'observation

1 loup/coyote observé par **5,3** jours de chasse

**15 %** chasseurs ont vu une meute de loups/coyotes

Taille moyenne des plus grandes meutes observées : **5,3** loups/coyotes